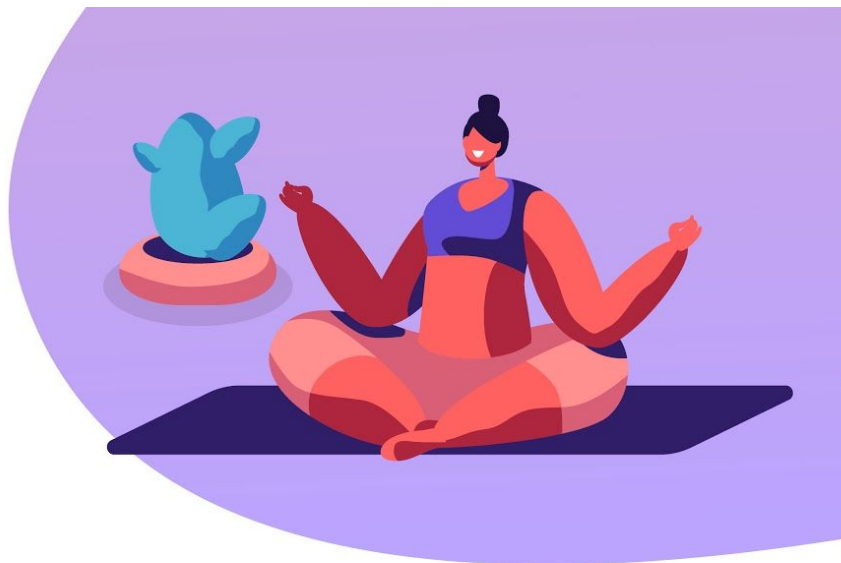


## CATÉGORIE 5 : Développer l'accompagnement des femmes victimes de violences.

*Les femmes victimes de violences ont besoin d'être accueillies, écoutées, orientées et accompagnées afin de garantir leur sécurité, leur bien être, et le rebond dans la vie. La Fondation des Femmes souhaite récompenser les associations qui développent des parcours de prises en charge, les plus efficaces (de l'accueil à la reconstruction).*



### **INTENTION DÉTAILLÉE**

Alors que de plus en plus de femmes prennent la parole et souhaitent trouver de l'aide pour sortir de situations de violences, la Fondation des Femmes souhaite soutenir les associations qui les accompagnent dans cette démarche, du premier rendez-vous jusqu'aux activités de reconstruction les aidant à retrouver une vie sereine et en sécurité.

Rentrent dans cette catégorie : accueil de jour, accompagnement psychologique, groupes de paroles, ateliers de reconstruction (yoga, théâtre, sport, ostéopathie, ...), ...

### **DOTATIONS**

50 000 euros sur un ou 2 ans (25 000 euros/an) pour 2020 ou 2020-2021.

### **NOTICE**

#### Information sur l'association :

- Nom de l'association
- Adresse du siège
- Numéro de téléphone
- Adresse e-mail

- Site internet
- Nombre de salarié.e.s
- Nombre de bénévoles actif.ve.s
- Date de création de l'association

La FDF soutient les associations **quelque soit leur ancienneté**, il suffit d'avoir des statuts déposés.

- Objet de l'association / L'objet statutaire de votre association doit concerner l'égalité entre les femmes et les hommes, la lutte contre les violences et pour les Droits des Femmes.

Copie des statuts indiquant que **sa mission principale est en rapport avec la promotion des droits des femmes, la lutte contre les violences contre les femmes ou pour l'égalité femmes hommes**

- Principales activités

*Activités mises en place afin de répondre à cette mission*

- Budget annuel n, n-1, n-2, n-3 (si ils existent)

*Si structure récente n'ayant pas de budget 2018, trésorerie disponible*

Information sur le.a porteur.euse de projet :

- Contact du ou de la présidente (nom, téléphone, mail)
- Contact du ou de la directeur.rice (nom, téléphone, mail)
- Contact du ou de la responsable du projet (fonction, nom, téléphone, mail)

*Ces informations seront stockées sur nos serveurs à des fins de traitement de votre demande et ne seront pas cédées à des tiers. Vous pouvez en demander la suppression à tout moment à : [celine@fondationdesfemmes.org](mailto:celine@fondationdesfemmes.org)*

Information sur le projet :

- Nom du projet
- Objectifs du projet

*Quel changement dans la société souhaitez-vous opérer grâce à ces actions ?*

- Description du projet

*Activités mises en places, outils et méthodes, ...*

- Profil et nombre de bénéficiaires directs
- Résultats attendus

*Par exemple : X ateliers mises en places, nb de femmes accueillies et orientées, ...*

- Indicateurs de succès

*Comment allez vous quantifier ce succès de façon qualitative et/ou quantitative ?*

- Suivi et évaluation

*Quels outils seront mis en place pour évaluer le succès des actions ?*

- Calendrier du projet

*L'action doit se dérouler majoritairement en 2020, les dates de débuts et de fin ne sont pas imposées.*

- Budget total du projet

*Nous acceptons de financer le projet dans son entièreté.*

- Budget demandé à la Fondation des Femmes

*50 000€ pour 2020 ou 25 000€/an pour 2020-2021*

- Postes budgétaires

*A quels postes de dépenses sera attribué le soutien de la Fondation des Femmes ? (achat de matériel, salaires, transport, communication, ...)*

- Effet de levier

*Le soutien de la FDF n'est que ponctuel, car nous ne pouvons pas prévoir nos fonds à venir qui dépendent de la générosité du grand public. Nous souhaitons donc, au maximum, financer des projets qui pourront, grâce à notre soutien, se consolider et se pérenniser même après notre financement. Par exemple, en faisant la preuve de sa méthode afin de pouvoir démarcher d'autres financeurs. Cette démarche s'ancre dans une compréhension qu'un soutien financier ponctuel, même si nécessaire, est souvent source d'instabilité financière et ainsi de précarité des travailleurs.euse.s du secteur associatif.*

- Autres financiers (s'il y en a)

*Nous acceptons d'être seule financière du projet.*

#### PJ demandées :

- Les statuts de l'organisme signés et datés (à chaque modification)
- Copie de la parution au Journal Officiel (nom/date de création/adresse et objet)
- Liste des membres du Conseil d'administration et du Bureau (à chaque modification)
- Dernier rapport d'activités
- Comptes du dernier exercice clos (éventuellement certifiés) comprenant le bilan et le compte de résultat
- Budget prévisionnel de l'organisme 2019, et 2020 si disponible
- RIB
- Budget du projet
- Photos illustrant le projet, si disponible
- Autres annexes liées au projet : autres annexes liées à l'action (revue de presse, rapport d'audit, témoignages, vidéos...) donnant des éléments complémentaires et concrets

Vos informations seront stockées sur les serveurs à des fins d'organisation de l'événement, mais ne seront pas cédées à des tiers. Vous disposez d'un droit d'accès à ces données et pouvez demander leur suppression à tout moment en écrivant à [grandprix@fondationdesfemmes.org](mailto:grandprix@fondationdesfemmes.org).

#### **FORMULAIRE DE CANDIDATURE**

Pour candidater, merci de remplir le formulaire de candidature en ligne. Attention, vos réponses ne s'enregistrent pas si vous quittez la page :

[FORMULAIRE DE CANDIDATURE](#)

Pour toute question : [grandprix@fondationdesfemmes.org](mailto:grandprix@fondationdesfemmes.org)